

Letter de M. de Mercier et de Brugy, 2, 1
reçue le 9 avril, 1849.

89

Monsieur

on vit d'aujourd'hui la jeune Féoy —
ouvrier au Soie, était accusé d'avoir coupé un
pièce de tissu qu'il venait de faire —
stranger au commerce, je ne pense toutefois à
aucun qui l'euroit entraîné à commettre une
faute dont il n'eroit la première victime —
Il a été dans plusieurs autres affaires et
une vengeance particulière contre M. le
comptable des postes, a déjà reçu son innocence
Mémo, donc, il traduit devant une autre
juridiction, je n'euroit pas envie d'enterrer
le cours de la justice aussi longtemps que
dix

avec tout connoissance de cause celle
quelle appartient à une des plus honorables
familles de nos contrées que vous ferez
savoir est pieds moi depuis plus de vingt
ans et qu'il meurt toute confiance

je veux donc avec le plus grand plaisir
vous recommander et conseiller à l'ordre
d'espohi à faire tout ce qui possible pour
obtenir ce résultat.

Ayant, Monsieur, l'honneur de
vous avoir parfaite considération

J'ose très humbll
ch de Marivaux





